

Les médecins et l'armée

6 août 1973. Premier jour de l'école de recrues ER san 240 à Tesserete. Je venais de réussir l'examen d'anatomie humaine à Pavie: un cauchemar. La veille caserne de Tesserete ... pour la première fois, je me voyais obligé de vivre dans une communauté hétérogène contrainte au port de l'uniforme, au respect de l'ordre et de la discipline. Nonante-sept jours qui ont été durs! Je décidai presque immédiatement que je monterais en grade: je déteste qu'on me donne des ordres. Apprendre à diriger et à commander n'a pas été chose facile: personne ne hait davantage l'autorité qu'un médecin. Tout le reste est survenu au fil de quelque mille jours de service: des journées intéressantes et d'autres qu'il vaut mieux oublier. La stupidité, à l'instar de l'intelligence, est un obstacle dangereux. Les médecins et le service militaire constituent vraiment un monde à part. En vérité, ce sont les seuls à toujours travailler «pour de bon»: la visite des malades n'a rien d'un exercice théorique. Grâce à la centaine de confrères (et aux consœurs de plus en plus nombreuses) faisant du service actif chaque année, l'armée bénéficie d'un service d'assistance médicale de haute qualité. Certes, notre système de milice devient de moins en moins compatible avec les exigences organisationnelles du secteur tant public que privé.

Dans le cadre de la réforme de l'armée, une nouvelle conception de l'examen et des traitements médicaux a été mise en place au sein du Service médico-militaire des

affaires sanitaires. On a visé par là, d'une part, une concentration géographique des ressources et, d'autre part, une professionnalisation du secteur médical par la nomination, aux postes clés, de médecins employés de manière permanente. A cet effet, des centres de recrutement (cen recr) et des centres médicaux régionaux (CMR) ont été créés. Alors que les centres de recrutement sont responsables des examens médicaux et de leur appréciation, les CMR assument la prise en charge médicale dans les écoles et les cours de répétition.

Toutefois, cette nouvelle structure a elle aussi besoin d'un soutien substantiel de la part de médecins de milice disposant, de par leur âge, d'une certaine expérience. En fait, leur participation est d'une importance fondamentale pour garantir la bonne qualité des prestations médicales et maintenir un juste équilibre entre personnel salarié et indépendant. Dans cette perspective, un travail en synergie avec les collègues œuvrant dans les hôpitaux ou en privé est à la fois souhaitable et profitable. Il importe de conserver l'expérience et de maintenir les compétences acquises. Toutes et tous, nous contribuons à la réalisation de cet objectif: nous sommes fiers d'être et d'avoir été des médecins de milice!

*Franco Mugli,
membre du Comité central de la FMH*